|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 1 | Informations générales partie contractante |  |
|  | Nom de l’entreprise |  |
| Rue et n° |  |
| Code postal |  |
| Ville/Commune |  |
| Pays |  |
| Téléphone |  |
| Adresse email |  |
| Numéro d’entreprise ou équivalent |  |
| Activité principale |  |
| Personne à contacter |  |
| Nombre de travailleurs |  |
| Langue véhiculaire avec SM JDN-Houben |  |
| Conseiller en prévention interne / Responsable SSE |  |
| Service externe belge pour la prévention et la protection au travail |  |
| Assureur accidents du travail et numéro de police |  |
| Numéro d’enregistrement certificat VCA/VCU (si d’application) |  |
| Responsable sur le projet |  |
| Numéro de téléphone du responsable sur le projet |  |
| Langue véhiculaire du responsable sur le projet |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 2 | Informations sur le projet | |
|  | Description des travaux qui seront réalisés |  |
| Ferez-vous appel à des sous-traitants / indépendants ? | OUI / NON \*  Si oui, coordonnées des sous-traitants/indépendants concernés :  ....................................................................................................................  ....................................................................................................................  ....................................................................................................................  ....................................................................................................................  ....................................................................................................................  ....................................................................................................................  (\*) Entourez ce qui est d’application. |
| Nombre maximum de travailleurs sur le chantier  (y compris les travailleurs des sous-traitants/indépendants) |  |
|  | Période de réalisation prévue | Du ........................... au ........................... |

|  |  |
| --- | --- |
| 3 | Plan particulier de sécurité et santé (PPSS) |
| Au moins 15 jours ouvrables avant le début des travaux un PPSS avec une description de la méthode de travail et une analyse de risques liée aux méthodes d’exécution spécifique relatif aux aspects santé, sécurité et environnement des travaux à réaliser doit être fourni. Pour ce faire, veuillez tenir compte des exigences décrites à la page 4 « Annexe: Contenu type d’un plan particulier de sécurité et santé (PPSS) à fournir ». Options possibles : \*   * Voir PPSS en annexe (à joindre au présent formulaire) * Voir PPSS de l’entreprise : . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . (à joindre au présent formulaire). Les travaux à réaliser sont décrits suffisamment dans ce PPSS et on a pris connaissance des risques et mesures préventives décrits. Ce PPSS sera donc suivi de façon conséquente et respecté.   (\*) Indiquer ce qui est d’application. | |

|  |  |
| --- | --- |
| 4 | Déclarations d’intention |
| Le soussigné déclare avoir reçu et clairement compris le contenu du document « **Règlement de Chantier** **20IP001 – KLEINE BROGEL Travaux d’infrastructure en support du F35A »** (disponible sur [jandenul.com/hse-documents-bekbfrin](https://www.jandenul.com/hse-documents-bekbfrin)) et qu’il les respectera. Le soussigné confirme également qu’il assumera la responsabilité exclusive pour informer tous ses travailleurs, sous-traitants et indépendants qui travaillent pour son compte du contenu de ce règlement et veillera à sa mise en œuvre par toutes les parties.  Le soussigné déclare avoir reçu et compris le **Plan Sécurité & Santé (PSS),** rédigé par le **coordinateur de sécurité – réalisation** pour le projet (disponible sur [jandenul.com/hse-documents-bekbfrin](https://www.jandenul.com/hse-documents-bekbfrin)) et qu’il respectera à tout moment les mesures décrites pendant la réalisation des travaux. Le soussigné s’engage à informer tous ses travailleurs, sous-traitants et indépendants qui travaillent pour son compte du contenu de ce PSS et à veiller à sa mise en œuvre par toutes les parties. | |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 5 | Signatures | | |
| Responsable général partie contractante  Nom :  Date :  Signature : | | Responsable projet partie contractante  Nom :  Date :  Signature : | Responsable SSE partie contractante  Nom :  Date :  Signature : |

annexe : Contenu type d’un plan particulier de sécurité et santé (PPSS) de sous-traitant à fournir :

« Les **Plans Particuliers de Sécurité et de Santé (PPSS)** des entreprises comprennent leur analyse des risques et divers renseignements utiles ou indispensables à la coordination de la sécurité:

* Les renseignements administratifs de la société: nom, adresse, personne de contact, tél., email, …
* L’adresse du chantier
* Nom et coordonnée du chef de chantier pour cette entreprise
* Description des travaux prévus pour cette entreprise sur ce chantier
* La date de début, la durée et la date de fin de son intervention, ainsi que le volume des travaux dont il a la charge et l’effectif attribué au chantier
* Les renseignements administratifs concernant ses sous-traitants, les travaux sous-traités, les délais et l’effectif prévu
* La surface nécessaire pour le stockage de son matériel et de ses matériaux
* L’équipement employé pour le transport vertical (levage) et horizontal du matériel et des matériaux, et copie de leurs certificats de contrôle périodique
* L’équipement dont il dispose pour évacuer et stocker les déchets
* L’analyse de ses besoins énergétiques : eau, électricité, etc.
* L’analyse de ses besoins en matière de cantonnement (vestiaires, sanitaires, …). Si l’entreprise installe ses propres cantonnements, renseigner les dimensions de ceux-ci
* L’analyse des risques engendrés par son activité ou résultant de celle-ci après son intervention, ainsi que l’énumération des moyens et mesures prises pour combattre ces risques, sous forme de tableau décomposé en phases successives de travail **= analyse des risques**
* Les fiches de sécurité (toxicologiques) des matériaux employés
* Les procédés d’évacuation des produits dangereux ou toxiques, ainsi que copie des certificats de mise en décharge
* Autres renseignements utiles en matière de sécurité et de santé

Le document doit être signé et daté par le patron de l’entreprise (ou son représentant), ainsi que par le conseiller en prévention de l’entreprise (si il en a un).

Toute modification concernant les renseignements énumérés ci-dessus doit être communiquée au coordinateur de sécurité avant l’intervention